



HAL
open science

Urbanisation, migration et restriction des naissances en région parisienne au 19ème siècle

Sandra Brée

► **To cite this version:**

Sandra Brée. Urbanisation, migration et restriction des naissances en région parisienne au 19ème siècle. Revue Quetelet, 2013. halshs-01624768

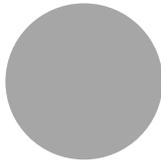
HAL Id: halshs-01624768

<https://shs.hal.science/halshs-01624768>

Submitted on 30 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Urbanisation, immigration et fécondité en région pari- sienne au 19ème siècle

SANDRA BRÉE¹

Résumé

Le déclin de la fécondité européenne au 19ème siècle a souvent été concomitant au processus d'urbanisation et donc aux migrations vers les villes. Comment ces migrants, venant pour la plupart de régions pratiquant moins la contraception que la ville d'accueil, ont-ils influé sur le mouvement de restriction des naissances ? Et quelles peuvent être les autres conséquences de l'urbanisation, notamment de l'augmentation de la densité urbaine et de l'industrialisation, sur le déclin de la fécondité ? Dans ce contexte, la région parisienne est particulièrement intéressante car elle est la zone la plus contraceptive du pays mais aussi parce qu'elle a connu une urbanisation et une industrialisation massives. À travers une analyse de données agrégées sur la fécondité et les déterminants de l'urbanisation (industrialisation, immigration), cet article tentera de saisir les conséquences de ces changements sur le déclin de la fécondité.

Mots-clés

Démographie historique, Paris, 19ème siècle, fécondité, urbanisation, migrations.

Abstract

The decline in European fertility in the 19th century was often concomitant with the process of urbanisation and thus the migrations toward cities. How these migrants, most of them coming from regions less contraceptive than the host city, could have affected the movement of birth control? And what are the other consequences of urbanisation, including the rise of urban density and industrialisation, on the fertility decline? In this context, the Paris region is particularly interesting because it is the most contraceptive area of the country, and also because it has experienced massive urbanisation and industrialisation. Through an analysis of aggregated data on fertility and on the determinants of urbanisation (industrialisation, immigration), this article attempts to understand the consequences of these changes on fertility decline.

1. Centre de recherche en démographie et société, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Key words

Historical demography, Paris, 19th Century, fertility, urbanisation, migrations.

Les diversités régionales en matière de fécondité, qui existaient déjà dans l'Europe prétransitionnelle (Livi Bacci, 1999) se sont accentuées par la suite en fonction de la date de début de transition (Coale, Treadway, 1986) et de la vitesse du déclin de la fécondité (Chesnais, 1992), mais aussi des migrations qui ont augmenté avec les processus d'urbanisation et d'industrialisation auxquels la transition démographique européenne est intrinsèquement liée. Généralement, les migrants partent de régions où la baisse de la fécondité n'a pas encore commencé vers des régions où elle est déjà entamée, même si le phénomène inverse existe (Oris, 1996 ; Van Bavel, 2004). Dans ce contexte, la région parisienne est particulièrement intéressante car elle fait partie de la zone la plus contraceptive de France (Brée, 2011 ; Bardet, 1993 ; Van de Walle, 1974) et qu'elle a connu des mouvements d'urbanisation et d'industrialisation massifs.

Cet article propose, après avoir fait un point des connaissances actuelles sur le sujet et sur les sources et méthodes utilisées, d'analyser le déclin de la fécondité puis le processus d'urbanisation (accroissement de la population, mouvement de l'immigration, densification urbaine, industrialisation) et ses conséquences sur la fécondité, à l'échelle de la région, puis des arrondissements de Paris et des communes de banlieue pour l'année 1891. Ce focus sur une année est nécessaire pour envisager le lien entre fécondité et urbanisation à une échelle plus fine et pour répondre à différentes problématiques : les migrants adoptent-ils les comportements de la ville d'arrivée ou conservent-ils ceux de leur région d'origine ? Et, venant presque toujours de zones moins contraceptives, font-ils augmenter la fécondité, ou au moins ralentir son déclin ? Et quelles peuvent être les autres conséquences de l'urbanisation (notamment l'intensification de la densité urbaine) et de l'industrialisation (en particulier l'évolution des structures professionnelles) sur le déclin de la fécondité ?

Urbanisation, immigration et fécondité

Les individus qui migrent de zones peu contraceptives vers des milieux urbains plus avancés dans la transition de la fécondité sont confrontés à

des comportements nouveaux. Plusieurs hypothèses ont été avancées à propos des comportements féconds post-migration (Kulu, 2005) : l'hypothèse de socialisation repose sur l'idée que les comportements des migrants reflètent les comportements dominants dans leur environnement pré-migratoire ; les migrants ont des niveaux de fécondité proches de leur groupe d'origine et la convergence vers des niveaux proches de la population d'accueil ne se produit que dans la génération suivante ; l'hypothèse d'adaptation, qui postule une resocialisation individuelle et suggère que les comportements des migrants tendent à ressembler tôt ou tard à ceux de la population d'accueil ; l'hypothèse de sélection, qui considère les migrants comme un groupe spécifique de personnes dont les comportements de fécondité sont plus proches de ceux de la population d'accueil que de ceux de la population d'origine ; enfin, l'hypothèse de perturbation suggère qu'immédiatement après la migration, les couples montrent des niveaux particulièrement bas de fécondité en raison de facteurs perturbateurs liés au processus de migration. Ces types de comportements peuvent dépendre des caractéristiques des migrants. Ainsi George Alter (1988) a montré, pour le 19^{ème} siècle, que les femmes qui immigrent à Verviers avant l'âge adulte ont des niveaux de fécondité similaires aux natives de Verviers, contrairement à celles qui migrent plus tardivement. Il semble également que les immigrants qui restent assez proches de leur communauté d'origine (soit parce qu'elle est géographiquement proche, soit parce qu'un nombre important de ses membres est présent dans la ville de destination) sont moins enclins à adopter les comportements de la région d'immigration que les autres (Schumacher, 2010).

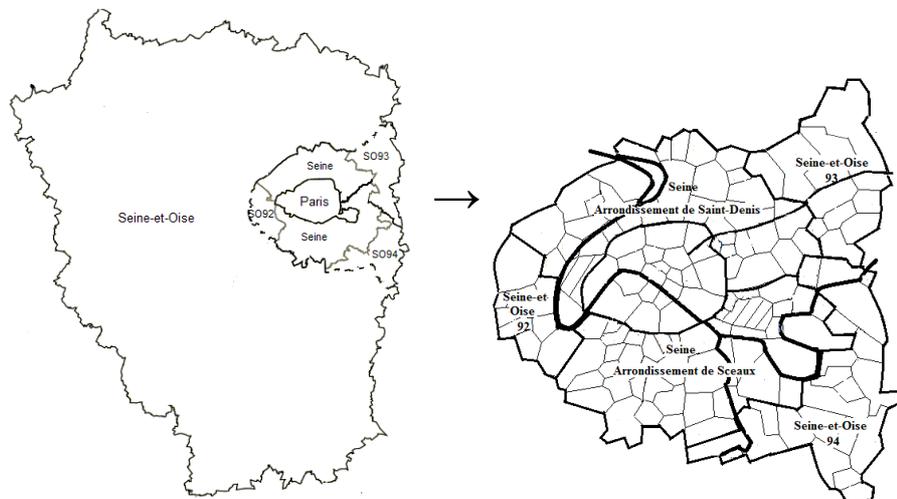
Outre l'immigration, l'urbanisation est accompagnée d'autres éléments qui peuvent influencer sur la population et ses comportements démographiques, tels que la modification des structures professionnelles liée à l'industrialisation, ou la densification de l'habitat. Pour Yves Tugault (1975, p. 53) il n'existe pas, à l'échelle des départements français, de liaison stricte entre l'industrialisation et le déclin de la fécondité, mais il n'y a pas non plus d'indépendance : le développement économique coïncide souvent avec une hausse de la fécondité, excepté en région parisienne où le lien est inversé. Selon lui, l'effet de l'urbanisation sur la réduction de la fécondité dans les zones urbaines d'accueil des migrants, est dû à divers facteurs dont la taille des logements qui influencerait sur la taille des familles (Tugault, 1975, p. 84) et la hausse du taux d'activité féminin² qui pousserait les femmes à réduire le nombre de leurs enfants.

2. Cette hypothèse est formulée pour le 20^{ème} siècle mais est intéressante à envisager pour le 19^{ème} siècle.

C'est l'influence de tous ces phénomènes que nous allons étudier pour la région parisienne.

Sources et méthodes

CARTE 1 L'espace étudié (après 1860)



La population étudiée est constituée du département de la Seine composé de Paris et de deux arrondissements (Saint-Denis et Sceaux, appelés «arrondissements ruraux» du département de la Seine au 19^{ème} siècle et que l'on nommera ici «Seine-banlieue»), et d'une partie du département de Seine-et-Oise³. Cet espace évolue au cours du siècle, principalement en raison de l'annexion à Paris d'une partie des communes de banlieue en 1860⁴. Paris passe alors de 12 à 20 arrondissements et la couronne de communes l'entourant est complètement modifiée puisque certaines sont supprimées et totalement annexées à Paris, d'autres partiellement intégrées à la capitale, le reste de leur territoire étant attribué à une autre commune de banlieue, d'autres enfin ont subsisté tout en cédant une partie de leur superficie à Paris (Demeulanaere-Douyère, 1982).

3. Composée des SO92, SO93 SO94, zones qui se situent actuellement dans les départements des Hauts-de-Seine (92), de Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

4. Cf. évolution entre les cartes 5 (1856) et 6 (1861).

La taille de la population et les nombreuses migrations à Paris et dans sa région empêchent toute analyse nominative pour appréhender l'évolution de la fécondité. Le recours à une méthode agrégative s'avère donc nécessaire pour la mesurer sur près d'un siècle et à l'échelle d'une région. La plus appropriée est proposée par Coale (1969 ; Coale, Watkins, 1986) car elle permet de mesurer les niveaux de fécondité en tenant compte de la structure par âge des mères, mais sans avoir besoin des naissances selon l'âge des mères (information qui n'est pas disponible). La méthode consiste à comparer le nombre de naissances que les femmes de la population observée ont eu à celles qu'elles auraient eu avec une fécondité maximale (les Huttérites servant de population de référence).

Pour cette étude, seule la fécondité légitime sera analysée. Un tiers à un quart des naissances de Paris et un cinquième des naissances de Seine-banlieue sont illégitimes au 19^{ème} siècle (Brée, 2011) mais les mécanismes influant sur le mouvement de la fécondité ne sont pas les mêmes pour les couples mariés et pour les filles-mères. Ainsi, les hypothèses exposées plus haut concernant les motivations qui poussent les couples mariés à réduire leur descendance ne peuvent être appliquées à des femmes non mariées dont la grossesse est souvent indésirée.

L'indice I_g de fécondité légitime nécessite de connaître la composition par sexe et âge des femmes mariées de 15 à 49 ans et les effectifs des naissances pour les années correspondantes⁵. À l'échelle de la ville, les naissances et les structures de la population de Paris sont disponibles entre 1817 et 1901 dans différentes publications (annexe 1). Pour la Seine-banlieue, les données sont moins facilement accessibles. Il faut, en effet, retrancher la population de Paris aux données concernant la population de Seine-banlieue (disponibles dans les recensements de la population française à partir de 1851). Il en est de même pour les naissances de la Seine-banlieue (fournies dans les *Annuaire statistiques de la France*). Pour la Seine-et-Oise, les indices I_g calculés par Étienne Van de Walle (1974) seront utilisés à l'échelle du département.

À l'échelle communale, le choix s'est porté sur le recensement de 1891 pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est l'un des seuls recensements (avec 1886 et 1896) pour lesquels il existe un récapitulatif à l'échelle des communes pour la banlieue parisienne⁶ ; ensuite, il est considéré

5. Moyenne quinquennale à l'échelle des arrondissements de Paris (excepté pour le recensement de 1861 pour laquelle une moyenne triennale a été utilisée en raison de l'annexion de 1860) ; moyenne triennale à l'échelle des communes de banlieue.

6. *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine, et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs.*

comme l'un des meilleurs recensements du siècle⁷ ; et enfin le but de l'analyse de la fécondité à l'échelle des communes est de pouvoir confronter les niveaux de fécondité à diverses variables sociales, économiques, culturelles qui sont surtout disponibles à la fin du siècle, époque d'intense activité statistique. L'absence de publications pour le département de Seine-et-Oise oblige en revanche à utiliser les dénombremens communaux et à relever les données du récapitulatif normalement remplis à la fin de chaque registre ou à compter les femmes une par une selon leurs âges et leurs état matrimoniaux. Il n'existe pas non plus de publication qui fournisse les effectifs des naissances légitimes à l'échelle des communes des départements de la Seine ou de la Seine-et-Oise. Il s'est donc avéré nécessaire de compter les naissances des années 1890, 1891 et 1892 dans les registres d'état civil.

Les temps et les espaces du déclin de la fécondité

Au 19^{ème} siècle, la région parisienne se singularise par une fécondité très inférieure à celle du reste de la France pourtant connue pour son antériorité contraceptive (Figure 1).

Les Banlieusards, qu'ils soient de proche (Seine-banlieue) ou de grande banlieue (département de Seine-et-Oise) restreignent moins fortement leurs naissances que les Parisiens mais toujours plus fortement que la moyenne des Français. L'évolution à Paris et dans sa région suit la même tendance à la baisse et connaît deux pics de fécondité, bien plus marqués en banlieue cependant, au début des années 1860 et dans les années 1880.

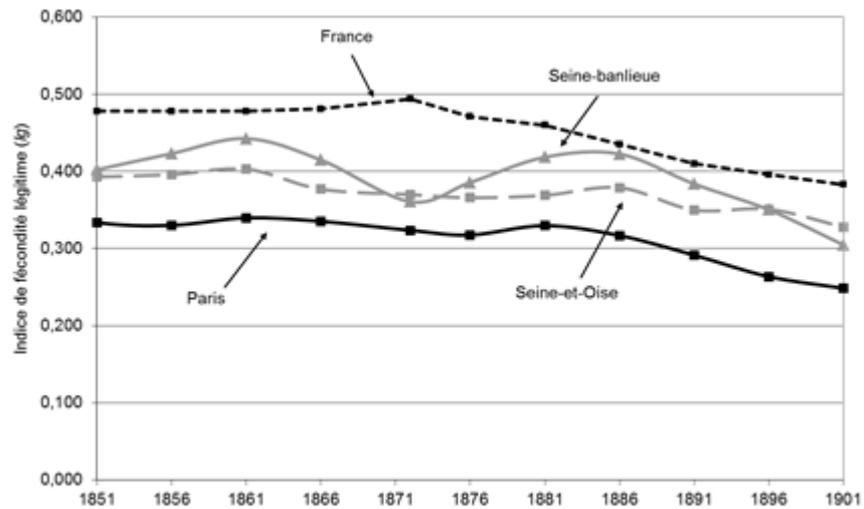
À l'échelle communale, il est possible d'observer en 1891 la distribution spatiale de la fécondité qui montre que les indices I_g s'échelonnent de moins de 0,200 à 0,670, du simple à plus du triple donc (carte 2). En réalité, seules trois communes de Seine-et-Oise⁸ ont des indices supérieurs à 0,53 et deux, des indices inférieurs à 0,25⁹ (marquées par un astérisque sur la carte 2) ; toutes ces communes sont très peu peuplées ce qui peut fausser le calcul de l'indice I_g .

7. Comme l'indique le titre utilisé par Jean-Claude Farcy (1991) : «Banlieue 1891 : Les enseignements d'un recensement exemplaire».

8. Ormesson : 0,622 (171 habitants), Villecresnes : 0,642 (833 habitants), Marnes-la-Coquette : 0,670 (338 habitants).

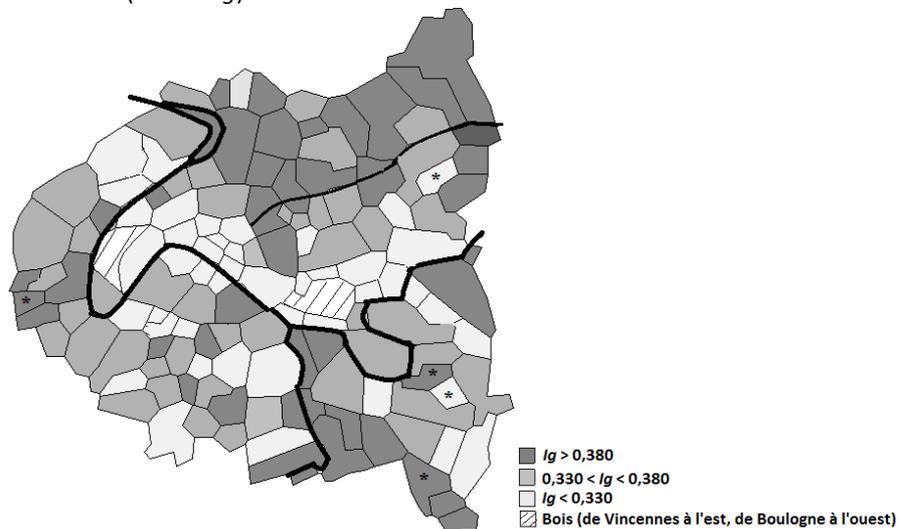
9. Noiseau : 0,168 (110 habitants), Clichy-sous-Bois : 0,241 (452 habitants).

FIGURE 1 Évolution de la fécondité légitime (indice I_g) à Paris, en région parisienne et en France¹⁰ entre 1851 et 1901



Source : France : Van de Walle, 1974, p. 127 ; Seine-et-Oise : Coale, 1986, p. 105.

CARTE 2 Niveaux de fécondité légitime dans le département de la Seine (indices I_g) en 1891.



10. Sources : données calculées par l'auteur, excepté pour la France et le département de Seine-et-Oise (Coale, Watkins, 1986). Pour la Seine-et-Oise, les données concernent l'ensemble du département et non notre échantillon de communes.

Une zone très contraceptive apparaît clairement : elle traverse toute la région, en passant par le centre de Paris. Elle part du Nord-Ouest de la banlieue et arrive à Paris par Neuilly, suit la Seine dans la capitale en passant par tous les arrondissements du centre jusqu'au 12^{ème}. Elle touche ensuite toutes les communes entourant le bois de Vincennes et suit la Marne jusqu'à Neuilly-sur-Marne. Cette zone contraceptive qui traverse la région parisienne s'inscrit bien dans la carte de France de restriction des naissances (Van de Walle, 1974), dans le «croissant d'infertilité qui court de Paris à la Manche» (Bardet, 1988, p. 365) pour lequel l'importance de l'axe de la Seine a été démontrée (Bardet, 1983, p. 83). Les couples mariés réduisent, en revanche, moins leur descendance dans quatre zones dont deux sont bien définies : au Nord-Est du département¹¹, elle se situe grossièrement entre la Seine et le canal de l'Ourcq et suit la route de Soissons (la «route des Flandres») au Nord-Est ; dans le Sud-Est, elle suit le tracé de la Seine jusqu'à Villeneuve-le-Roi et la route allant vers le Sud-Est de la France. Une troisième zone, plus petite, se situe derrière le bois de Boulogne et on peut en distinguer une dernière au Sud de Paris. Les zones décrites apparaissent assez clairement et semblent associées à la présence de fleuves, de canaux, de voies ferrées et d'un réseau routier dense. Ces éléments topographiques permettent de délimiter les grands groupes de communes selon leur niveau de restriction des naissances même si leur présence n'influe pas automatiquement le niveau de fécondité de la commune.

Urbanisation de la région parisienne

Accroissement de la population et densification urbaine

La région parisienne connaît, au 19^{ème} siècle, une véritable explosion démographique, sans pareil en France (Bourillon, 1992, p. 15), en particulier en Seine-banlieue, c'est-à-dire dans les communes les plus proches de Paris.

La population de la capitale quintuple en un siècle, elle passe, en effet, de 547 756 habitants en 1801 à 2 660 559 en 1901¹², soit un gain de

11. Les observations géographiques ont été réalisées en comparant nos cartes de fécondité et différentes cartes topographiques, notamment la carte de «Réorganisation du tramway dans le département de la Seine» (annexe 2) ou la carte d'état-major de 1900 (Pinon, Boudec, 2004).

12. *Annuaire statistique de la ville de Paris, 1932-1934*, pp. 107-108.

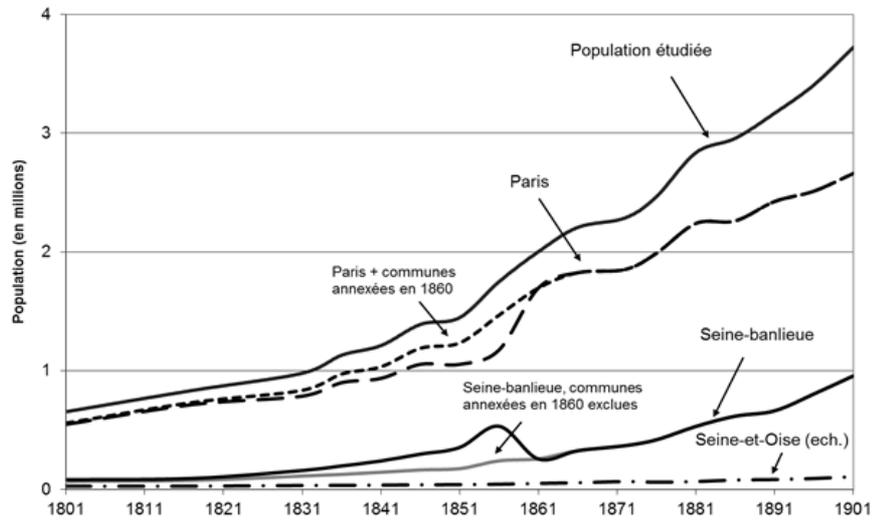
plus de 2,1 millions de personnes (dont environ 430 000 habitants par l'annexion des communes en 1860, Figure 2). Pourtant l'impressionnant envol de la population parisienne, qui s'est accrue de près de 400 % entre 1801 et 1901, alors que la population française n'a augmenté que de 50 % pendant la même période, paraît très réduit comparé à celui de la banlieue parisienne où la population a été multipliée par douze (81 624 habitants en 1801 à 955 862 habitants en 1901)¹³. La croissance de la population est assez linéaire, si l'on tient compte de l'annexion des communes de la petite banlieue en 1860 qui provoque le plus fort accroissement à Paris, au détriment de la Seine-banlieue¹⁴. Pour l'ensemble de la région, la croissance de la population a été plus forte, en moyenne, dans la seconde partie du 19^{ème} siècle que dans la première, avec une envolée de la population de banlieue tenant une place de plus en plus importante dans le département de la Seine¹⁵. La capitale représente 19,5 % de la population française en 1851 et 27,1 % en 1881 (Bourillon, 1992, p. 108) et l'agglomération parisienne compte un quart de la population du pays à la fin du siècle, en ayant gagné plus de 3 300 000 personnes en un siècle soit 45 % de l'accroissement de la population urbaine totale.

Au début du 19^{ème} siècle, Paris est surpeuplé (en particulier sur la rive droite) et les rénovations urbaines de Rambuteau (préfet de la Seine de 1833 à 1848) et surtout d'Hausmann (préfet de la Seine de 1853 à 1870) permettent de diminuer l'entassement du centre. Les populations expulsées par les grands travaux rejoignent les arrondissements périphériques et la banlieue (Gaillard, 1997, p. 13), en particulier les communes limitrophes où la densité urbaine augmente. En plus de la population parisienne qui se déverse sur la banlieue, de nombreux migrants qui arrivent dans la région s'installent en banlieue (Bertillon, 1880, p. 133) car, dans la première moitié du siècle, il y reste encore assez d'espace pour construire des logements (Beaujeu-Garnier, 1977, pp. 48-56) alors que Paris est déjà saturé.

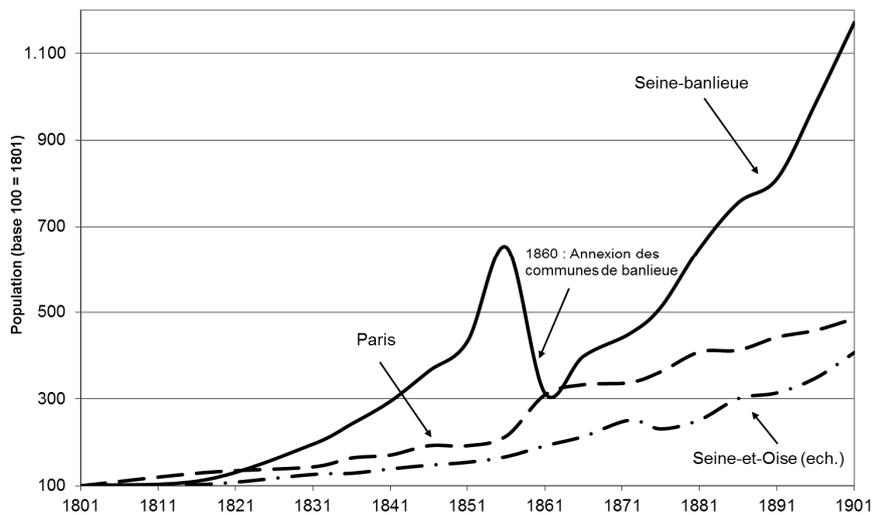
13. *Annuaire statistique de la ville de Paris, 1929-1931, p. 258.*

14. La population des communes annexées en 1860 représentaient 14,1 % de la population de Seine-banlieue en 1801 (11 523 habitants) et 56,7 % en 1856 (293 184 habitants). La part de population perdue en banlieue est bien plus forte que le gain de population à Paris car la population de banlieue en 1856 est plus réduite que la population parisienne. Cette perte de population disparaît, bien entendu, lorsque l'on considère le département sans les communes annexées en 1860 ni Paris.

15. 13 % en 1801, 31 % en 1856, 13 % en 1861, 26 % en 1901 (Brée, 2011, p. 314).

FIGURES 2 ET 3 Évolution de la population en région parisienne depuis 1801Effectifs bruts¹⁶

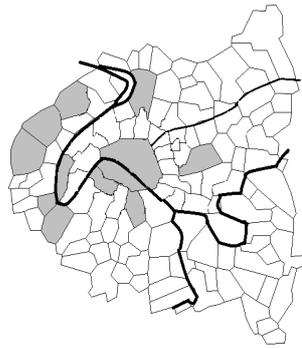
Base 100 = 1801



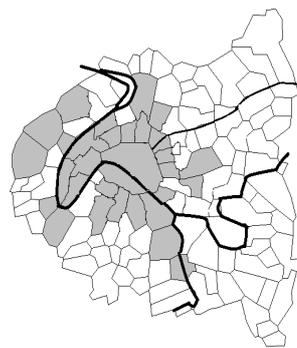
16. Paris annexe en 1860 une partie des communes de banlieue, ce qui modifie sa superficie (de 3 282 à 7 088 hectares) et la taille de sa population (gain de près de 335 000 habitants).

CARTES 3 A 8 Communes de 2000 habitants et plus
en 1801, 1831, 1856, 1861, 1881 et 1901

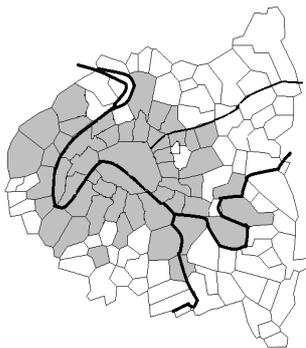
1801



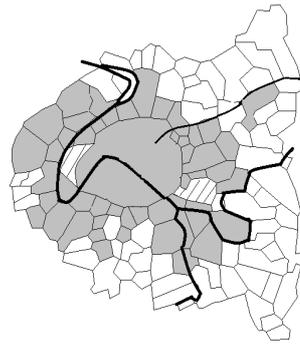
1831



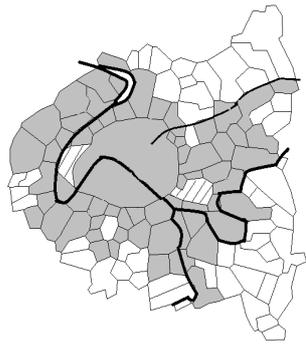
1856



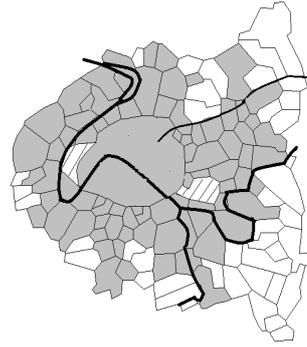
1861



1881



1901



Légende des cartes : en grisé, les communes de 2 000 habitants et plus.

L'urbanisation de la banlieue parisienne est alors très rapide (cartes 3 à 8). Dans l'ensemble de l'échantillon étudié, la part des communes urbanisées¹⁷ passe de moins de 10 % en 1801 à plus de 65 % en 1901. Les communes les plus proches de Paris (Seine-banlieue) s'urbanisent bien plus tôt¹⁸ que celles de Seine-et-Oise¹⁹ où l'urbanisation ne débute qu'un demi-siècle après et de manière moins soutenue. L'urbanisation de la banlieue parisienne est, au départ, le fait des populations les plus aisées qui s'installent soit assez loin de Paris, soit dans des communes encore préservées sur les bords de la Seine ou de la Marne (Soulignac, 1993, p. 51), soit dans l'Ouest qui «se spécialise dans ses fonctions de résidence riche» (Daumas, Payen, 1976, p. 62). La proximité de la capitale et l'industrialisation font quant à elles augmenter la population des villes jouxtant Paris, en particulier au Nord (Daumas, Payen, 1976, pp. 520-523 ; Beaujeu-Garnier, 1977, p. 109). Le développement industriel est favorisé par les routes (Poisson, 1960, p. 230)²⁰ reliant Paris aux régions françaises les plus développées dont «Paris reçoit de plus en plus de matières premières» (Bastié, 1964, p. 138), par le fleuve (Seine) et les canaux (Saint-Denis, Saint-Martin) ainsi que par les chemins de fer dont l'influence n'est pas toujours déterminante même s'«il est frappant de constater que le développement a été plus rapide dans le secteur (Ouest et Nord-Ouest) qui a été le plus tôt et le mieux desservi par rail» (Merlin, 1967, p. 80).

À la fin du siècle, le profil urbain de la région a bien changé. Presque toutes les communes du département de la Seine ainsi que la partie Ouest de la Seine-et-Oise (SO92) comptent plus de 2 000 habitants. Cette urbanisation massive provoque une hausse de la densité des maisons et de nombreuses familles parisiennes vivent à quatre ou cinq, voire plus, dans des appartements de deux ou trois pièces (carte 10). En banlieue, la densité est bien moins forte qu'à Paris (carte 9), sauf dans certaines communes souvent proches de la capitale comme Clichy, Pantin, Saint-Denis (plus de 20 habitants par maison) ou Joinville et Ivry (38 à 40 habitants par maison).

17. Une commune est considérée comme urbanisée quand elle compte 2 000 habitants au moins, selon la définition officielle de la *Statistique générale de la France*.

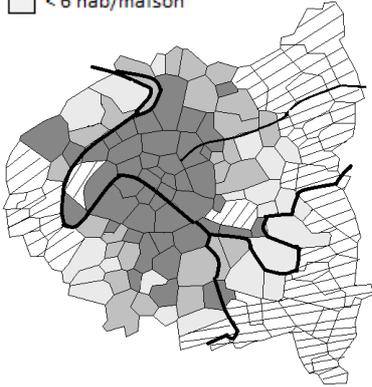
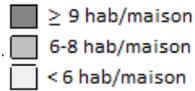
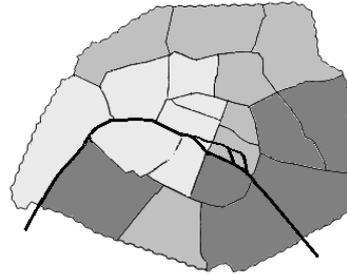
18. De 9 % des communes en 1801 à plus de la moitié en 1856 et à 90 % en 1901.

19. 10 % des communes entre 1801 et 1856, 1/3 en 1901.

20. Une enquête a été réalisée, en 1878, auprès des maires des communes de banlieue sur la population de leurs communes (cote DM10/1-6, Archives de Paris) dans laquelle ils expliquent les difficultés de leurs concitoyens à se déplacer sans réseau de communication, ne serait-ce que routier.

CARTES 9 ET 10 Densité des logements, département de la Seine, 1891²¹

Habitants par maison

Surpeuplement des logements²²*Immigration*

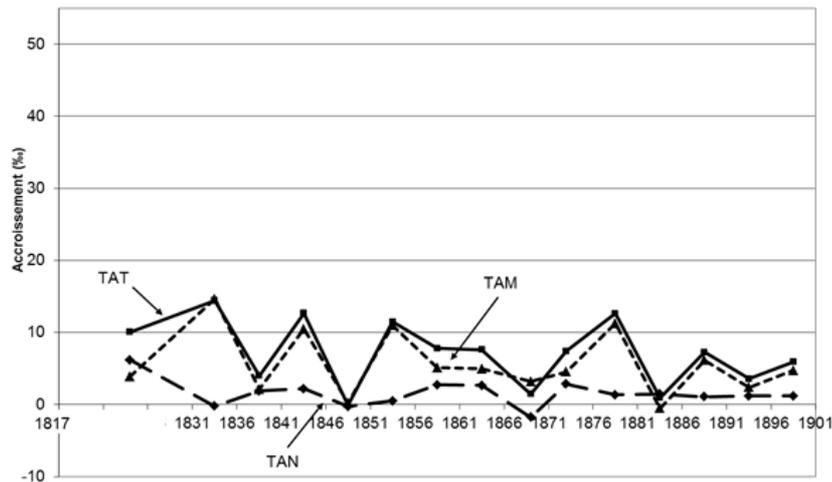
Comme l'avait déjà montré Louis Chevalier (1950) pour Paris, le peuplement de la région parisienne est en majorité due à l'immigration, à tel point que l'accroissement total semble calqué sur l'accroissement migratoire (Figures 4 et 5). L'accroissement migratoire est même souvent supérieur à l'accroissement total en Seine-banlieue en raison de l'excédent des décès sur les naissances. L'accroissement naturel paraît en effet bien plus fort à Paris qu'en banlieue, mais il est surestimé dans la capitale car jusqu'en 1880 les naissances de Paris comprennent les naissances de femmes n'y résidant pas (Brée, 2013) et une partie des décès parisiens échappe à la statistique, notamment les décès des enfants placés en nourrice (Van de Walle, Preston, 1974 ; Rollet-Echalier, 1990, pp. 28-108 ; Brée, 2011, p. 90). À Paris comme en banlieue, il existe des pics d'immigration dans les années 1850, entre 1876 et 1881, puis à la fin du siècle en 1886-91 à Paris et 1891-96 en banlieue.

21. Les données qui sont disponibles dans le recensement de 1891 à la fois pour Paris et pour la Seine-banlieue ne concernent que le nombre de logements, que l'on peut ensuite rapporter au nombre d'habitants (Carte 9). Le surpeuplement des logements calculé par Jacques Bertillon en introduction au recensement est sans doute un meilleur indicateur (Carte 10) mais il n'est pas disponible pour la banlieue.

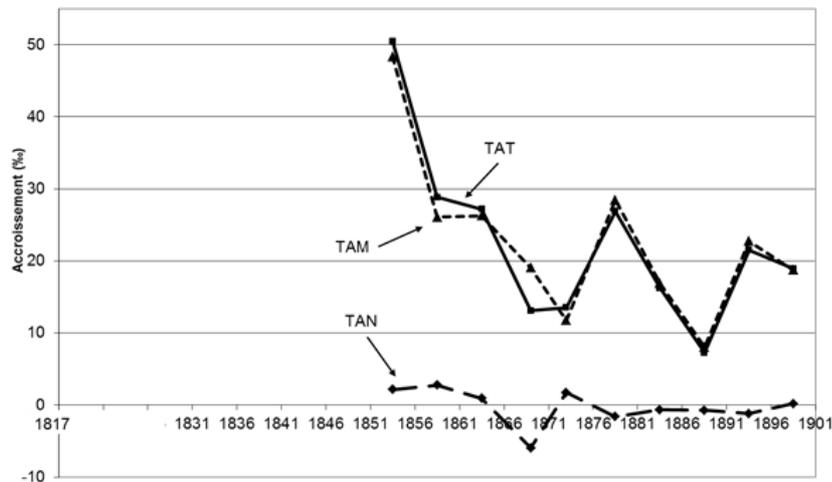
22. Source : *Résultats du dénombrement de la ville de Paris, 1891*. «Sur 1 000 habitants, combien vivent dans des logements surpeuplés (moins d'une demi-pièce par personne) ?».

FIGURES 4 ET 5 Taux d'accroissement total (TAT), naturel (TAN) et migratoire (TAM) (%) à Paris (1817-1901) et en Seine-banlieue (1851-1901)²³

Paris



Seine-banlieue



23. Nous avons calculé le solde naturel (naissances - décès) et avons déduit, en le soustrayant du gain intercensitaire total, le solde migratoire. Le transfert de population du à l'annexion des communes en 1860 a été corrigé et son effet a été éliminé en retranchant 430 000 individus au gain de population par immigration de Paris et en ajoutant le même nombre à la Seine-banlieue. La différence entre la population estimée en 1859 et celle estimée en 1860 s'élève à 335 000 individus mais, Bertillon (1880, p. 133) conseille de retenir le chiffre de 430 000 individus pour tenir compte du croît de la population des communes annexées entre 1856 et 1860.

Si la croissance de la population parisienne est presque entièrement due à l'arrivée de nouvelles populations, elle tient beaucoup à la modification des migrations au cours du siècle. En effet, alors qu'elles sont, au départ, plutôt saisonnières et masculines, les migrations deviennent peu à peu définitives et concernent de plus en plus de femmes et d'enfants (Châtelain, 1967, pp. 13-15). Cette mutation des migrations est liée à l'industrialisation qui «tend à réorienter les flux de migrants, à fixer en ville ceux qui n'étaient autrefois que des migrants saisonniers ou temporaires» (Kesztenbaum, 2006, p. 212). Dès le début du siècle, plus de la moitié des Parisiens ne sont pas nés à Paris. À partir de 1860, un peu plus d'un tiers des habitants de Paris en est natif (Gaillard, 1997, p. 159 ; Piette, Ratcliffe, 2007, pp. 93-98²⁴).

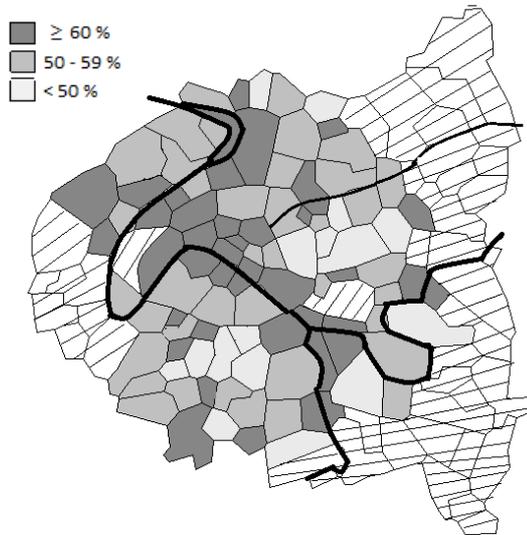
En banlieue également, la croissance s'explique presque entièrement par l'immigration, et même plus fortement qu'à Paris puisqu'«on trouve, en cette fin de siècle [1891], 37,4 arrivants pour 1 000 habitants en banlieue, contre 11,8 pour la capitale» (Farcy, 1991, pp. 21-22). Le courant des migrations vers la banlieue est composé aussi bien de natifs parisiens que de migrants provinciaux résidant à Paris (Faure, 1995, p. 42). Ce déplacement des populations vers la banlieue n'est pas seulement dû à des obligations économiques ou à une plus grande offre d'emplois, notamment à partir des années 1870, lorsque la capitale se vide de ses grands établissements industriels alors que la vocation industrielle de la banlieue s'affirme (Bastie, Beaujeu-Garnier, 1967, p. 48). Une partie des Parisiens gagne la banlieue car les habitations y sont plus grandes et meilleur marché. Les logements bourgeois de villégiature deviennent de plus en plus permanents, par besoin d'air meilleur, de place, de jardin (Faure, 1990).

En 1891, les communes les plus urbanisées et les plus industrialisées (au Nord, Nord-Est et à l'est dans la boucle de la Seine) accueillent le plus de migrants alors que les communes encore rurales (Nord-Est particulièrement) sont moins attractives (Farcy, 1991, p. 42). Les migrants s'installent là où il y a du travail et donc près des nouvelles industries alors que les communes agricoles n'ont pas forcément d'emplois pour de nouveaux venus. «Cela étant, dans les villes où l'agriculture ne compte pratiquement plus, une opposition se dessine entre les communes ouvrières et celles dont le profil social est plus élevé. Dans les premières, les citoyens de souche locale sont relativement plus nombreux. [...] Par

24. Jeanne Gaillard estime la part de Parisiens d'origine à 36,1 % en 1861 et 34,7 % en 1872 ; Piette et Ratcliffe à environ 37,6 % entre 1861 et 1901. À la fin du siècle, les natifs représentent 32,2 % des habitants de la capitale en 1881, 36,4 % en 1891 et 36,0 % en 1901 (*Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1881, 1891 et 1901).

contre, dans les cités plus «bourgeoises» de l'Ouest, les autochtones sont peu nombreux» (Farcy, 1991, p. 44).

CARTE 11 Proportion d'individus nés en dehors du département de la Seine, 1891



Source : Farcy (1991), p. 43, p. 47.

Industrialisation de la région

L'urbanisation massive que connaît Paris au 19ème siècle est donc en grande partie imputable à l'industrialisation de la capitale qui est la «clef de la démographie parisienne» (Farcy, Faure, 2003, p. 524), même si l'immigration parisienne n'est pas uniquement industrielle ou ouvrière (Chevalier, 1950, p. 85), les migrants venant gonfler toutes les couches sociales. Ainsi, à la fin du siècle, la féminisation du mouvement migratoire est plutôt liée à l'emploi de jeunes femmes dans les grands magasins ou comme domestiques.

Au début du siècle, Paris est plus industrialisé que sa banlieue mais la tendance s'inverse par la suite. Ainsi, en 1856, 60 % de la population parisienne vit de l'industrie mais cette proportion s'affaiblit (44,07 % en 1872, 44,46 % en 1886) notamment après les travaux d'Hausmann qui désindustrialisent le centre de Paris (Daumas, Payen, 1976, p. 227), en déplaçant les usines vers la banlieue (plus du tiers des usines dès 1872) (Girard, 1981, p. 216), et repoussent les activités agricoles de plus en

plus loin de Paris (Bastié, Beaujeu-Garnier, 1967, p. 48). Les populations ouvrières gagnent alors les arrondissements périphériques (Daumas, Payen, 1976, p. 295) et la banlieue (Beaujeu-Garnier, 1977, p. 109 ; Carte 12).

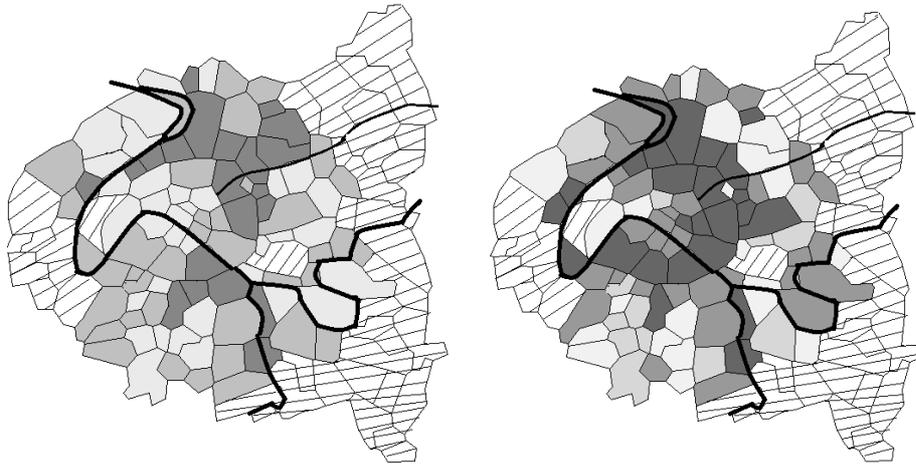
CARTES 12 ET 13 Ouvriers et profession industrielle,
département de la Seine, 1891

Ouvriers

- Plus de trois quarts
- La moitié à trois quarts
- Un tiers à la moitié

Professions industrielles

- Plus de la moitié
- Un tiers à la moitié
- Un quart à un tiers
- Moins d'un quart



Source : Recensement de la population de Paris, 1891.

À la fin du siècle, l'industrialisation de la couronne jouxtant Paris est forte et dans 62 % des communes de Seine-banlieue plus de 30 % de population vit d'une profession industrielle²⁵ (Brée, 2011). Les premières communes de banlieue à avoir été industrialisées sont celles qui touchent la capitale, en particulier au Nord où les usines les plus polluantes ont été implantées, transformant très rapidement les petits villages ruraux en des villes de résidence pour les ouvriers²⁶, «faubourgs mal aimés de la ville grandissante» (Beaujeu-Garnier, 1977, p. 48). Les communes de l'Ouest se sont également industrialisées très tôt, mais elles

25. Proportion d'individus vivant directement ou indirectement (familles, domestiques) d'une population industrielle dans l'ensemble de la population.

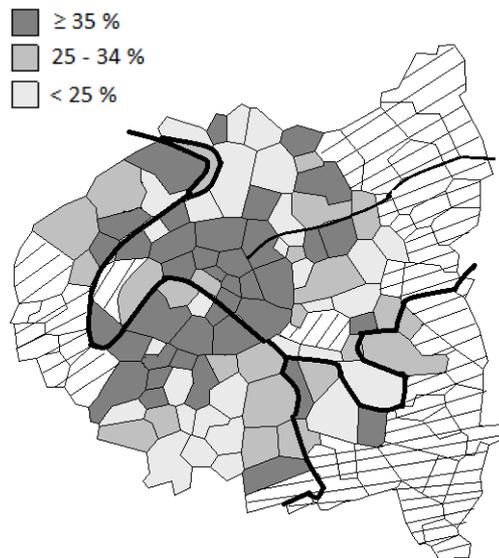
26. Proportion d'ouvriers dans la population active.

ont su se préserver des manufactures estimées dangereuses pour leurs habitants (Guillerme *et al.*, 2004). La proportion d'ouvriers est pourtant faible dans ces communes car «les secteurs de pointe attirent une élite manuelle qui reste attachée à ses faubourgs» (Laroulandie, 1997, p. 127).

Le taux d'activité féminin

À la fin du siècle (1891), 43 % des Parisiennes (51 % si l'on compte les domestiques) et 29 % des femmes de banlieue travaillent. En banlieue, les femmes représentent un tiers des patrons et un tiers des ouvriers, mais seulement 17 % des employés. À Paris, elles forment près de la moitié du corps ouvrier (46 %), 38 % des patrons et 22 % des employés. Il faut préciser que cette part de femmes qui travaillent est probablement sous-estimée. En effet, dans les recensements, la population active «exerçant directement la profession (divisée en ouvriers, patrons et employés) est différenciée des familles et domestiques vivant indirectement des professions» ; or les femmes sont souvent inscrites dans la catégorie «famille» alors qu'il est probable qu'un grand nombre d'entre elles travaillent avec leurs maris.

Carte 14 Proportion de femmes qui travaillent (domestiques exclues) parmi l'ensemble des femmes, 1891



Source : Recensement de la population de Paris, 1891.

Les femmes travaillent plus fréquemment à Paris et dans le Sud-Ouest du département de la Seine. À Paris, c'est dans les quartiers les plus pauvres qu'elles travaillent le plus. En banlieue, les femmes travaillent davantage dans les communes les plus industrialisées mais qui comptent peu d'ouvriers (à l'Ouest), autrement dit, les communes où l'emploi industriel est fort mais concerne surtout les patrons. C'est également dans ces communes que les enfants sont le plus souvent mis en nourrice (Brée, 2011, p. 341), probablement en raison de l'indisponibilité de leurs parents. Cette relation existe également à Paris mais touche surtout les quartiers commerçants du centre (Brée, 2011, p. 103), alors que dans les quartiers ouvriers, où pourtant la part de femmes qui travaillent est élevée, la mise en nourrice est faible. C'est donc probablement l'impossibilité des parents qui travaillent de s'occuper de leurs enfants qui les poussent à les mettre en nourrice ; à condition qu'ils en aient les moyens. Cette indisponibilité les pousse-t-elle également à réduire le nombre de leurs enfants ?

Conséquences de l'urbanisation sur la fécondité

Parmi les indicateurs analysés, l'accroissement de la population et le taux d'accroissement migratoire sont les seuls disponibles pour l'ensemble de la période étudiée. Pour essayer de saisir l'impact éventuel des autres aspects de l'urbanisation, et pour affiner la recherche en accédant à l'échelle plus fine des quartiers parisiens et des communes de banlieue, l'analyse qui suit portera plus particulièrement sur l'année 1891 (Tableaux 1 et 2 ; Cartes 15 à 21). Les Tableaux 1 et 2 donnent les niveaux des variables selon les niveaux de fécondité légitime des 80 quartiers parisiens et des 74 villes de banlieue (classés en 5 catégories, des très peu féconds aux très féconds) ainsi que les coefficients de corrélation (r) et de détermination (r^2) entre les variables et l'indice de fécondité légitime.

Urbanisation et densification urbaine

Il est difficile de saisir l'impact de l'urbanisation sur la fécondité car il faudrait disposer de l'évolution de la fécondité légitime par commune en continu, ce qui n'est pas possible en raison de l'absence de données. On peut noter cependant que, globalement en région parisienne, la baisse de la fécondité est concomitante à la hausse de la population et donc à

l'urbanisation (Figures 1, 2 et 3). Il aurait surtout été nécessaire de disposer d'une carte de la fécondité légitime pour toute la région avant 1891²⁷, date à laquelle l'urbanisation est déjà trop massivement avancée en région parisienne.

Tableau 1 Variables²⁸ classées selon les niveaux de fécondité légitime des 80 quartiers parisiens, 1891

Variables	Très peu féconds	Peu féconds	Fécondité moyenne	Féconds	Très féconds	Coeff. de corrélation r	Coeff. de détermination r ²
Fécondité légitime <i>Ig</i>	0,184	0,244	0,282	0,329	0,387	-	-
Surpeuplement ‰	75,6	106,1	133,3	147,5	165,4	0,69	0,47
Natifs (Paris) ‰	29,3	34,3	35,6	37,5	41,3	0,63	0,40
Natifs (département) ‰	1,9	2,1	2,7	2,7	3,0	0,44	0,20
Migrants ‰	58,5	57,0	55,6	55,1	50,6	0,46	0,21
Étrangers ‰	10,4	6,6	6,1	4,6	5,1	0,55	0,31
Ouvriers ‰	29,6	44,9	53,5	58,5	65,6	0,76	0,58
Industrie ‰	25,8	40,3	46,5	45,7	51,4	0,59	0,35
Femmes qui travaillent ‰	37,5	40,4	42,0	41,5	48,0	0,41	0,17

Note : Chacun des 20 arrondissements de Paris compte 4 arrondissements, Paris compte donc 80 quartiers.

En comparant la carte de la restriction des naissances et celle de l'urbanisation en 1891 (Annexe 3 et Carte 2), quelques éléments apparaissent cependant. La zone de fécondité la plus élevée, au Nord-Est, correspond à une zone rurale, mais les communes fécondes du Sud sont bien plus peuplées. Il ne semble pas exister, à l'échelle communale, de relation mécanique entre urbanisation et restriction des naissances. Il faut cependant noter que, de manière générale, les communes de banlieue, où la densité des logements est la plus élevée, ne sont pas celles où la population est la moins féconde (Tableau 2). À Paris, les quartiers les plus féconds sont également les plus surpeuplés (Tableau 1). L'hypothèse

27. Il a cependant été possible d'établir des cartes pour les années 1851 et 1881 (Brée, 2011, p. 363), mais elles sont incomplètes car les données ne sont pas disponibles pour l'ensemble des villes, et il est, par conséquent difficile de les comparer aux cartes de l'urbanisation. Il apparaît cependant qu'on ne peut établir de lien entre le peuplement précoce d'une zone et l'usage antérieur, ou au contraire retardé, de la contraception (Brée, 2011, p. 364).

28. Le mode de calcul de chaque variable est précisé en Annexe 2.

d'une corrélation entre le manque de place et la réduction, en conséquence, du nombre de naissances n'est donc pas validée.

Tableau 2 Variables classées selon les niveaux de fécondité légitime des 74 communes de Seine-banlieue, 1891

Variables	Très peu féconds	Peu féconds	Fécondité moyenne	Féconds	Très féconds	Coefficient de corrélation	Coefficient de détermination
Fécondité légitime <i>Ig</i>	0,291	0,328	0,353	0,376	0,436	-	-
Superficie <i>hect</i>	516,0	391,8	719,2	499,7	493,7	0,02	0,001
Taille de la population <i>hab</i>	9 016	7 449	9 453	6 843	11 963	0,06	0,004
Densité <i>hab/ha</i>	22,6	27,5	19,4	17,5	24,8	- 0,04	0,002
Densité logements <i>hab/log</i>	8,6	6,8	10,7	10,8	10,5	0,13	0,02
Natifs (commune) %	17,5	19,2	23,8	22,3	20,0	0,08	0,007
Natifs (département) %	25,0	26,8	22,3	23,2	19,7	- 0,25	0,06
Migrants %	57,5	54,0	53,9	54,5	60,3	0,12	0,01
Étrangers %	4,0	3,4	3,6	3,2	5,1	0,25	0,06
Ouvriers %	45,5	52,4	57,5	59,8	59,9	0,22	0,05
Industrie %	29,8	27,9	34,0	32,6	35,2	0,16	0,03
Femmes qui travaillent %	26,8	29,5	31,8	26,3	31,5	0,07	0,005

Industrialisation et travail des femmes

Si, comme pour les autres variables, les corrélations sont bien plus fortes à Paris qu'en banlieue, le lien entre niveau de fécondité et proportion d'ouvriers ou de personnes vivant d'une profession industrielle est l'un des plus élevés. Les arrondissements et les communes où le contrôle des naissances est le plus faible comptent proportionnellement davantage d'ouvriers que les autres. La même relation existe en tenant compte de l'ensemble des personnes vivant de l'industrie, mais il semble que ce soit davantage la condition d'ouvrier que le fait de travailler dans l'industrie (catégorie dans laquelle les patrons sont également comptés) qui influe sur la fécondité. Ce résultat va dans le sens des recherches menées sur les bassins industriels qui se caractérisent généralement par des fécondités plus élevées (Pétillon, 2006, p. 256 ; Eggerickx, 2004, pp. 117-120).

En revanche, le lien entre niveau de fécondité et travail des femmes est, très faible, en particulier en banlieue. À Paris, il se dégage de l'analyse

que les quartiers où les femmes travaillent le plus sont également les plus féconds (et les plus pauvres). Autrement dit, à l'inverse de notre hypothèse, il ne semble pas que l'indisponibilité des femmes pour s'occuper de leurs enfants les incite à réduire leur descendance.

Immigration

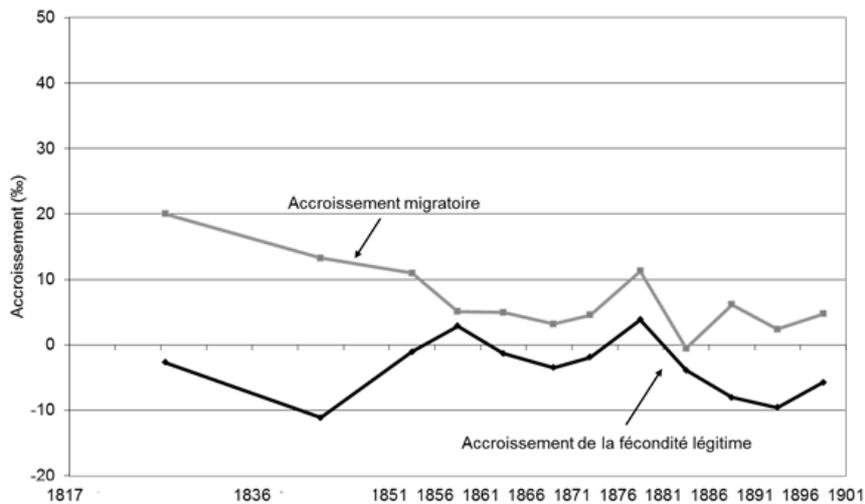
Globalement, les périodes de remontée de la fécondité légitime correspondent à des périodes de forte immigration (Figures 6 et 7). Le mouvement de la fécondité pendant la période de stagnation du milieu du siècle semble également suivre celui de l'accroissement migratoire.

L'arrivée de nouveaux migrants plus féconds peut momentanément faire augmenter la fécondité et, l'adaptation rapide des migrants aux comportements de la région parisienne, comme l'éloignement et le déracinement géographique (Sauvy, 1960, p. 385), peuvent expliquer la forte baisse qui s'ensuit. En effet, la moindre pression familiale permet probablement aux jeunes gens d'adopter des pratiques (notamment de contrôle des naissances) qu'ils n'auraient pas forcément utilisées dans leur environnement d'origine.

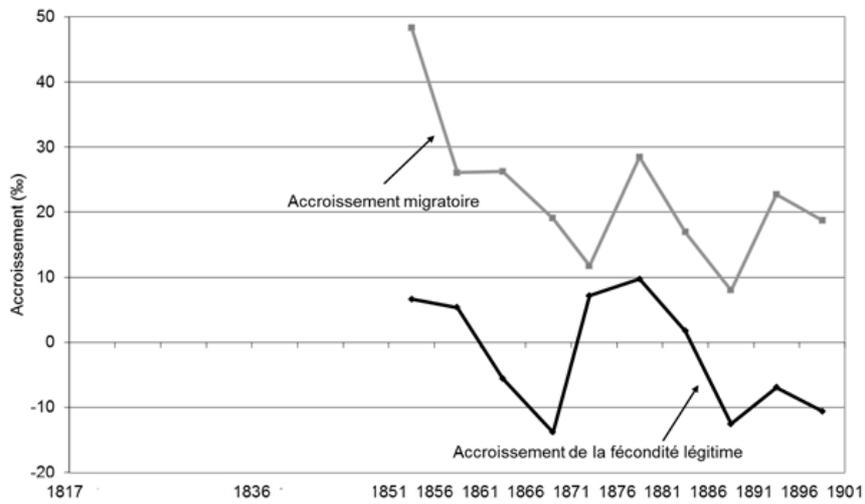
Il existe bien une correspondance entre les périodes de forte immigration et une hausse de la fécondité légitime, mais elle ne semble apparaître qu'à partir de la seconde moitié du siècle, c'est à dire au moment où les migrations deviennent de plus en plus définitives (Kesztenbaum, 2006, p. 212). C'est donc logiquement au moment où les migrants s'installent durablement que leurs comportements semblent influencer sur les tendances parisiennes. Venant de régions moins contraceptives que Paris, ils font augmenter la fécondité. Dans ce cas, il est cependant étonnant qu'il n'existe pas d'intervalle entre leur arrivée et le déclin de la fécondité ; on peut donc plutôt penser que les périodes d'attrait pour les migrants sont également des périodes favorable à la fécondité. Il faut également préciser que ces périodes de remontée de la fécondité sont précédées de périodes de hausse de la mortalité générale et infantile (Brée, 2011, p. 153), et correspondrait à un rattrapage des naissances.

Figures 6 et 7 Évolution de l'accroissement migratoire et de la fécondité légitime à Paris (1817-1901) et en Seine-banlieue (1851-1901)²⁹.

Paris



Seine-banlieue



29. Accroissement migratoire : $(P_{n+x} - P_n) - (N_{n, n+x} - D_{n, n+x}) / P_n$; où P = Population, N = naissances, D = décès, Accroissement de la fécondité légitime : $I_{g, n+x} - I_{g, n}$.

Globalement, lorsque les autochtones sont nombreux, la fécondité est plus élevée, mais ce lien est beaucoup plus fort dans les quartiers parisiens que dans les communes de banlieue. En effet, en banlieue, les communes les plus fécondes comptent davantage d'individus nés dans la commune mais moins de personnes nées dans le département. Cela peut s'expliquer par la forte immigration des Parisiens en banlieue (Faure, 1990) qui amènent probablement avec eux des comportements plus contraceptifs que ceux de la population autochtone. Pour analyser le lien entre migration et fécondité en banlieue, il faudrait pouvoir distinguer les migrants parisiens des migrants provinciaux (et parmi eux ceux qui sont passés par Paris avant de gagner la banlieue), ce qui n'est pas possible avec les données disponibles.

Il apparaît donc, dans la capitale du moins, que les quartiers où les migrants sont plus nombreux sont les moins féconds. Cela irait à l'encontre du mouvement à l'échelle du siècle qui semble montrer que les périodes où l'immigration est forte sont également des périodes de remontée de la fécondité (Figures 1 et 4). En réalité, les migrants s'installent dans des quartiers socio-économiquement proches de leur condition d'origine (Farcy, Faure, 2003, p. 524), ce qui suppose qu'ils n'influent que très peu sur les niveaux de fécondité de ces quartiers. La plus forte présence des migrants dans les quartiers les moins féconds s'explique alors par le fait que les catégories sociales les plus mobiles sont les bourgeois alors que les plus pauvres bougent peu (Farcy, Faure, 2003, p. 524) : les nouveaux migrants sont donc plus nombreux dans les quartiers les plus riches où la fécondité est plus faible. Et même si leurs comportements féconds pré-migratoires sont moins contraceptifs que ceux de la population d'accueil, l'augmentation qui leur est due n'influe qu'à la marge sur le niveau de fécondité du quartier et les nouveaux venus adaptent probablement très rapidement leurs comportements à ceux du quartier d'accueil. C'est donc probablement un effet structurel qui explique l'apparente dichotomie entre, d'une part, les résultats à l'échelle de la région qui semblent indiquer que l'arrivée de migrants accroît la fécondité, et d'autre part, les résultats infra-urbains qui montrent que les quartiers où les migrants sont les plus nombreux sont ceux où la fécondité est la plus faible.

Conclusion

Si l'urbanisation a eu un rôle extrêmement important dans la construction de la région parisienne et de sa population, il n'existe pas de lien automatique entre urbanisation et baisse de la fécondité. Il n'apparaît

pas non plus que la densification urbaine provoquée par l'urbanisation massive ait pu pousser les couples à réduire le nombre de leurs enfants par manque de place. Bien au contraire, c'est dans les quartiers et les communes les plus densément peuplées que la fécondité est la plus élevée. Ces quartiers et communes sont également les plus industrialisés et surtout les plus ouvriers. Il semble que ce soit surtout le milieu socio-économique qui influe sur le niveau de fécondité. Les milieux les plus pauvres conservent davantage les anciens comportements démographiques tandis que les élites adoptent le plus tôt les comportements modernes. Si l'industrialisation a eu un rôle dans le déclin de la fécondité en région parisienne, ce serait en faisant se déplacer les populations de Paris (qu'elles soient natives de la capitale ou pas) vers la banlieue y amenant des comportements plus modernes de restriction des naissances. En dehors de ce mouvement particulier, l'immigration vers la région parisienne semble avoir plutôt freiné ponctuellement le déclin de la fécondité. Qu'en est-il alors des hypothèses de Kulu (2005) pour la région parisienne ? Si pour la région parisienne l'hypothèse de socialisation ne semble pas pertinente – car le temps postulé est trop long : une génération, alors qu'il semble qu'à Paris l'acclimatation soit bien plus rapide – les trois autres peuvent être discutées. Il paraît évident que la migration perturbe le parcours de vie des individus et, notamment, que le passage d'un village ou d'une petite ville à la capitale ou sa banlieue a un impact sur le comportement des individus. Cependant, ne connaissant pas les comportements de fécondité des migrants avant la migration, il est difficile de discuter cette hypothèse. Pour la même raison, on ne sait pas si les migrants constituent un groupe spécifique avec des comportements plus proches de la population d'accueil que de la population d'origine (hypothèse de sélection). En revanche, si les individus qui migrent sont souvent les plus forts, les plus aptes (Gaillard, 1997, p. 156) avec une forte envie de promotion sociale (Farcy, Faure, 2003, p. 523), ils sont peut-être également les plus empreints de modernisme et de changement, et donc les plus enclins à adopter de nouveaux comportements. Même si les individus migrent vers des quartiers ou des communes proches de leurs milieux sociaux, cette prédisposition expliquerait l'adaptation rapide des migrants – qui est l'hypothèse la plus probante – aux comportements féconds de la région parisienne.

Références

- ALTER G.** (1988), *Family and the Female Life Course. The Women of Verviers, Belgium, 1849-1880*, Madison, The University of Wisconsin Press, 225 p.
- BARDET J.-P.** (1983), *Rouen aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles*, Paris, SEDES, 421 et 197 p.
- BARDET J.-P.** (1988), «Les incertitudes de l'explication», J. DUPAQUIER (ed), *Histoire de la population française. Tome III, de 1789 à 1914*, Paris, PUF, pp. 364-377.
- BARDET J.-P.** (1993), «Acceptation et refus de la vie à Paris au 18^{ème} siècle», *La vie, la mort, la foi, le temps, Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, pp. 67-84.
- BASTIÉ J.** (1964), *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 624 p.
- BASTIÉ J., BEAUJEU-GARNIER J.** (1967), *Atlas de Paris et de la région parisienne*, Paris, Association universitaire de recherches géographiques et cartographiques, Berger-Levrault, 961 p.
- BEAUJEU-GARNIER J.** (ed) (1977), *Atlas et géographie de Paris et la région Ile de France*, Paris, Flammarion, 480 p.
- BERTILLON L.-A.** (1880), «Étude de la population parisienne», *Annuaire statistique de la ville de Paris*, pp. 137-179.
- BRÉE S.** (2011), *La fécondité à Paris et dans sa région au 19^{ème} siècle*, Thèse de doctorat de démographie historique (sous la direction de J.-P. BARDET), Université Paris-Sorbonne, 614 p.
- BRÉE S.** (à paraître), «Les difficultés des méthodes agrégatives : L'exemple de l'étude de la fécondité à Paris au 19^{ème} siècle», *Fécondité*, 15^{ème} colloque de la Cudep.
- BOURILLON F.** (1992), *Les villes en France au 19^{ème} siècle*, Paris, Ophrys, 196 p.
- CHÂTELAIN A.** (1967), «Les migrations temporaires françaises au 19^{ème} siècle», *Annales de démographie historique*, pp. 9-27.
- CHESNAIS J. C.** (1992), «The Demographic Transition: Stages, Patterns, and Economic Implications», Oxford, Oxford University Press, 633 p.
- CHEVALIER L.** (1950), *La formation de la population parisienne au 19^{ème} siècle*, Paris, PUF, INED, 312 p.
- COALE A.** (1969), «The Decline of Fertility in Europe from the French Revolution to World War II», BEHRMAN (ed), *Fertility and family planning*, Michigan, The University of Michigan Press, pp. 3-24.
- COALE A., WATKINS S.** (1986), *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press, 484 p.

COALE A., TREADWAY R. (1986), «A Summary of the Changing Distribution of Overall Fertility, Marital Fertility, and the Proportion Married in the Provinces of Europe», A. COALE, S. WATKINS (eds), *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press, pp. 80-152.

DAUMAS M., PAYEN J. (eds) (1976), *Évolution de la géographie industrielle de Paris et sa proche banlieue au 19ème siècle*, Centre de documentation d'histoire des techniques, 617 p.

DEMEULENAERE-DOUYÈRE C. (1982), *Guide des sources de l'état civil parisien*, Paris, Archives de Paris, 70 p.

EGGERICKX T. (2004), *La dynamique démographique et la transition de la fécondité dans le bassin industriel de la région de Charleroi de 1831 à 1910*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 561 p.

FARCY J.-C. (1991), «Banlieue 1891 : Les enseignements d'un recensement exemplaire», A. FAURE (ed), *Les premiers banlieusards, aux origines des banlieues de Paris (1860-1940)*, Paris, Créaphis, pp. 15-72.

FARCY J.-C., FAURE A. (2003), *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du 19ème siècle*, Les cahiers de l'INED, Paris, PUF, 616 p.

FAURE A. (1990), «De l'urbain à l'urbain : du courant parisien de peuplement en banlieue (1880-1914)», *Villes en parallèle*, 15-16, pp. 152-170.

FAURE A. (1995), «Transfuges et colons : le rôle des Parisiens dans le peuplement des banlieues (1880-1914)», J.-P. Brunet (ed), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin 19ème-20ème siècles)*, Paris, l'Harmattan, pp. 29-48.

GAILLARD J. (1997), *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 536 p.

GIRARD L. (1981), *Nouvelle Histoire de Paris, La deuxième République et le second Empire (1848-1870)*, Paris, Hachette, 472 p.

GUILLERME A., LEFORT A.-C., JIGAUDON G. (2004), *Dangereux, insalubres et inconfortables : paysages industriels en banlieue parisienne : 19ème-20ème siècles*, Paris, PUF, 353 p.

KESZTENBAUM L. (2006), *Une histoire d'espace et de patrimoine*, Thèse de doctorat (sous la direction de G. POSTEL-VINAY), Institut d'études politiques, 496 p.

KULU H. (2005), «Migration and Fertility: Competing Hypotheses Re-Examined», *European Journal of Population*, 21 (1), pp. 51-87, <http://dx.doi.org/10.1007/s10680-005-3581-8>.

LAROULANDIE F. (1997), *Les ouvriers de Paris au 19ème siècle*, Paris, Christian, 231 p.

LIVI BACCI M. (1999), *La population dans l'histoire de l'Europe*, Paris, Le Seuil, 302 p.

MERLIN P. (1967), *Les transports parisiens*, Paris, Masson et Cie, 497 p.

- ORIS M.** (1996), «Fécondité et migration au cœur de la révolution industrielle», BIDEAU *et al.* (eds) *Les systèmes démographiques du passé*, Programme Rhône-Alpes en sciences sociales, pp. 279-284.
- PÉTILLON C.** (2006), *La population de Roubaix*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 399 p.
- PIETTE C., RATCLIFFE B.** (2007), *Vivre la ville, les classes populaires à Paris (1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle)*, Paris, BHE, 386 p.
- PINON P., BOUDEC B.** (2004), *Les plans de Paris*, Paris, BNF, APUR, Le passage, Bibliothèques de Paris, 135 p.
- POISSON G.** (1960), *Évocation du grand Paris*, Paris, 596 p.
- ROLLET-ÉCHALIER C.** (1990), *La politique à l'égard de la petite enfance sous la Troisième République*, Paris, Ined, PUF, Travaux et documents 127, 593 p.
- SAUVY A.** (1960), «Essai d'une vue d'ensemble», H. BERGUES *et al.* (eds), *La prévention des naissances dans la famille, ses origines dans les temps modernes*, Paris, Ined, PU, pp. 375-391.
- SCHUMACHER R.** (2010), *Structures et comportements en transition. La reproduction démographique à Genève au 19^{ème} siècle*, Berne, Peter Lang, 549 p.
- SOULIGNAC F.** (1993), *La banlieue parisienne, 150 ans de transformations*, Paris, La documentation française, 218 p.
- TUGAULT Y.** (1975), *Fécondité et urbanisation*, Paris, PUF, INED, 140 p.
- VAN BAVEL J.** (2004), «Diffusion Effects in the European Fertility Transition: Historical Evidence from a Belgian Town (1846-1910) », *European Journal of Population*, 20 (1), pp. 63-85, <http://dx.doi.org/10.1023/B:EUJP.0000014572.66520.0d>.
- VAN DE WALLE É.** (1974), *The Female Population of France in the 19th Century*, Princeton N. J., Princeton University Press, 483 p.
- VAN DE WALLE É., PRESTON S.** (1974), «Mortalité de l'enfance au 19^{ème} siècle à Paris et dans le département de la Seine», *Population*, 29 (1), pp. 89-107, <http://dx.doi.org/10.2307/1530531>.

Annexe 1. Sources des naissances et structures de population

Paris

Sources où sont publiées les structures par sexe, âge et état matrimonial à Paris au 19^{ème} siècle

Année	À l'échelle : de la ville	de l'arrondissement	du quartier
1817	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1821</i>		
1836	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1860</i>		
1851	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1860</i>	x	
1856	<i>Annuaire statistique de la ville de Paris, 1880</i> ³⁰		
1861	«Documents rétrospectifs» ³¹		
1866	«Documents rétrospectifs» ³²		
1872	<i>Résultats du dénombrement de la France, 1872</i>		
1876	<i>Annuaire statistique de la ville de Paris, 1881</i>	x	
1881	<i>Dénombrement de Paris, 1881</i>	x	x
1886	<i>Dénombrement de Paris, 1886</i>	x	x
1891	<i>Dénombrement de Paris, 1891</i>	x	x
1896	<i>Dénombrement de Paris, 1896</i>	x	x
1901	<i>Résultats du dénombrement, 1901</i> ³³	x	

30. Des données sur la structure de la population existent par arrondissement mais elles ne sont pas détaillées par état matrimonial.

31. «Documents rétrospectifs» in *Résultats statistiques du dénombrement de (année) pour la ville de Paris et le département de la Seine, et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs*. Cette partie rétrospective existe dans les recensements de Paris de 1881 à 1896.

32. *Idem*.

33. Les résultats de ce dénombrement se trouvent dans *Annuaire statistique de la ville de Paris* de 1901.

Sources dans lesquelles sont publiés les effectifs des naissances de Paris
au 19^{ème} siècle

Périodes	Noms des publications
1817-1856	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris</i> ³⁴
1857-1864	Pas de publication ³⁵
1865-1879	<i>Statistique municipale de la ville de Paris</i> ³⁶
1880-1901	<i>Annuaire statistique de la ville de Paris</i> ³⁷

Récapitulatifs sur les effectifs de la population parisienne : *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1932-1934, pp. 107-108 ; 1929-1931, p. 258.

Banlieue

Recensements de la population française, 1851-1901.

Annuaire statistique de la France, 1851-1901.

Archives départementales des Hauts-de-Seine : Registres des naissances : 2MI ; 5MI ; 4^E ;
Dénombrements de population : D2M8 ; 1MI ; 9M.

Archives départementales de Seine-Saint-Denis : Registres des naissances : 1^E ; Dénombrements de population : 6M.

Archives départementales du Val-de-Marne : Registres des naissances : 4E 1-4372 ; Dénombrements de population : D2M8 ; EDEPOT, 6M, 401W, 1835W.

34. Six volumes : en 1821, on recense les naissances de 1817 et 1818 ; en 1823, celles de 1819 à 1821 ; en 1826, celles de 1822 et 1823 ; en 1829, celles de 1824 à 1826 ; en 1844, celles de 1827 à 1836 ; en 1860, celles de 1837 à 1856.

35. Les effectifs des naissances de ces années sont publiés dans plusieurs ouvrages ultérieurs. Il existe, par exemple, dans *l'Annuaire statistique de la ville de Paris et du département de la Seine* de 1932-1934, un récapitulatif des naissances de Paris de 1817 à 1934 (avec des détails sur la légitimité des enfants, les mort-nés et les enfants trouvés). Ces données sont à l'échelle de Paris, sans détails par arrondissement ou par quartier.

36. Ces ouvrages sont mensuels mais les publications fournissent les données pour les douze mois de l'année avec un récapitulatif de l'ensemble de l'année à partir de 1872.

37. Parutions annuelles très détaillées. Les données fournies dans les tableaux portant sur les naissances évoluent, deux grandes périodes se dégagent : 1880-1891 et 1892-1901.

Annexe 2. Méthodes de calcul et sources des variables³⁸

Natifs (commune) : Proportion d'individus nés à Paris.

Natifs (département) : Proportion d'individus nés dans le reste du département de la Seine.

Migrants : Proportion d'individus nés en France mais en dehors du département de la Seine.

Étrangers : Proportion d'individus nés en dehors de France (Algérie et colonies considérées comme l'étranger).

Ouvriers : Proportion d'ouvriers dans la population active.

Industrie : Proportion d'individus vivant directement ou indirectement (familles, domestiques) d'une population industrielle dans l'ensemble de la population.

Femme qui travaillent : Proportion de femmes qui travaillent parmi l'ensemble des femmes (domestiques exclues)

Surpeuplement (Paris) : «Sur 1000 habitants, combien vivent dans des logements surpeuplés (moins d'une demi-pièce par personne) ?».

Superficie (Seine-banlieue) : Nombre d'hectares.

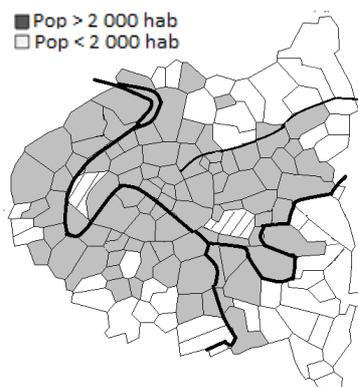
Taille de la population (Seine-banlieue) : Nombre d'habitants.

Densité (Seine-banlieue) : Nombre d'habitants par hectares

Densité logements (Seine-banlieue) : Habitants par maison. Source : *Résultats du dénombrement pour la ville de Paris et le département de la Seine, 1891*, p. XX1.

Source : *Résultats du dénombrement pour la ville de Paris et le département de la Seine, 1891*.

Annexe 3. Urbanisation du département de la Seine en 1891



38. Pour Paris, données par quartiers, excepté surpeuplement : données par arrondissements.